

Décryptage de Jules et Jan (3) !



Poursuite et fin de la conversation tenue par les deux compères Jules et Jan, tous deux intrigués par le devenir de la colombophilie, leur passion, confrontée aux changements climatiques de plus en plus marqués et en particulier aux vagues de chaleur.

Première et deuxième parties de l'entretien respectivement publiées les 27 juillet et 2 août.



Jan. Je crois sincèrement que nous avons, à notre niveau, fait le tour de la notion de transparence induite par le courrier informatique envoyé aux mandataires des EP/EPR par le président national. Nous avons évoqué et interprété les grandes lignes de ce « *moment de vie* » particulier de la RFCB. Certes, ne soyons pas dupes, nous pouvons ignorer certains angles de cette thématique qui défraie pour l'heure.



Jules. Je rallie ta pensée. Mais, souviens-toi, je viens également de te dire qu'une communication sur le site de l'AWC posait la question, en des termes lourds de sens, de savoir si la démocratie ailée n'était pas menacée. Une affirmation qui ne peut laisser indifférent tout quidam.



Jan. Tu me coupes l'herbe sous le pied. J'allais justement te lancer sur ce point chaud qui, j'en suis certain, te tient particulièrement à cœur. Qu'as-tu prospecté à ce sujet ? Je ne te cache pas que je consulte régulièrement le site de l'AWC qui vient récemment de faire peau neuve. En fait, je n'ai pas encore disposé du temps nécessaire pour analyser le texte rédigé.



Jules. Avant de répondre à ta question, en l'occurrence un sujet des plus sensibles, j'aimerais connaître ton avis sur la nouvelle version du site.



Jan. Eh bien, je vais te répondre en deux temps. Sur la forme d'abord. Je le qualifie d'interactif, de clair au premier regard. Bref, c'est un outil qui, d'une part, initie un dialogue avec l'utilisateur, qui, d'autre part, réagit, sans doute permis, aux choix de ce dernier. Sur le fond, je le trouve complet. Le site est éclectique. Il apporte à l'amateur une information officielle qu'il est en droit de connaître à des fins qu'il construise un avis objectif, étayé. Concrètement, la publication des courriers officiels échangés avorte toute zone d'ombre nuisible. Par ailleurs, la parole donnée aux sociétés, pour entre autres présenter leurs

bénévoles, relève d'une philosophie que j'apprécie. Mais... mais car il y a toujours un mais, tu t'en doutes certainement. J'espère qu'il fera preuve de longévité. Sait-on jamais !



Jules. Tu ne peux savoir comme c'est agréable d'entendre de tels propos émanant d'une bouche néerlandophone. Cela n'est pas toujours le cas ces derniers temps.



Jan. « *Je décide... aux autres de me suivre* » peut, à mes yeux, représenter la réflexion bien souvent menée au Nord du pays. Cette formule, simpliste et réaliste, je le reconnais, de surcroît sortie de mon imagination, a néanmoins du sens en terre flamande car on y aime avancer à petits pas, et ce de préférence dans la discrétion. Ce qui n'empêche pas que la notion de démocratie à laquelle tu viens de faire allusion m'intéresse bigrement. Qu'as-tu appris dans tes recherches ?



Jules. La démocratie appartient au peuple entend-on souvent. Je tiens en premier lieu à le rappeler. Mais ce sont les représentants élus, en l'occurrence les mandataires en colombophilie, qui l'exercent en assurant l'égalité des citoyens devant la loi... (Jules s'octroie un temps de pause) Tu me connais, je suis direct. Tous les amateurs dans leur diversité sont-ils, à ton avis, égaux face aux règlements en vigueur ? Pour moi en tout cas, la démocratie arbore aussi des faiblesses.



Jan. La diversité des implantations des colombers et des distances de vol ne garantit pas systématiquement l'équité parfaite en colombophilie. C'est donc dire que l'instauration et l'application de toute réglementation connaît des failles. (Jan fixe Jules) Je sais, je sais que tu vas me dire que je te propose une réponse de Normand, une réponse évasive qui ne prend pas clairement parti. Je peux l'admettre. (Après une brève pause) Développe-moi, s'il te plaît, ce qui étaye, sur le site de l'AWC, la menace décriée relative à la démocratie colombole.



Jules. Ce que je vais te dire, relève du texte que j'ai lu, à maintes reprises, sur le site AWC. Cela relève donc de mon interprétation avant tout. Ce texte dénonce en fait le risque encouru par les colombofiles wallons, minoritaires je tiens à le rappeler, de se voir exercer de moins en moins de poids par l'intermédiaire de leurs représentants nationaux en l'occurrence les cinq mandataires francophones élus. Un risque guette, impliqué par la révision des statuts, la charte existentialiste de l'asbl. Une revisite menée sous la plume du président national selon ses dires.



Jan. Décris-moi Jules, s'il te plaît concrètement ce risque. Comment peut-il être créé ? Sur quoi repose-t-il ? Dans quel but latent ou non ? Je sais que tes réponses seront directes, c'est dans ta nature.



Jules. La recette est simple. Elle consiste à transférer des articles « *stratégiques* » des statuts dans le règlement d'ordre intérieur (ROI). Et ce, pour une simple question de majorité.



Jan. Concrètement t'ai-je demandé Jules. S'il-te-plaît !



Jules. Les statuts requièrent la majorité des deux tiers des membres de l'AGN composée actuellement de vingt membres. Je te laisse calculer le quorum à atteindre. Par contre, le ROI ne quémande qu'une majorité simple.... (Après un temps de pause) Tu vois maintenant l'objectif poursuivi je suppose. L'unité sans faille au sein du Nord du pays n'est plus indispensable suite au transfert de majorité nécessaire effectué. Jan, gouverner... c'est prévoir. (Jules fixe Jan) Aucune crainte à avoir pour l'heure au souvenir du récent contexte électoral d'autant plus que des mandataires francophones ont été répertoriés dans la mouvance actuellement au pouvoir.



Jan. Le plaisir de jouer est très loin dans nos propos. Il est temps de nous pencher sur autre chose.



Jules. Oh que oui ! Sur le verre de l'amitié sans la moindre hésitation.

A bientôt ! Plus que probablement...